



Projet Université de Rennes

Conférence de presse de rentrée

Dossier de presse

Mercredi 9 septembre 2020

La rentrée universitaire 2020-2021

Le mercredi 9 septembre, à 11 heures, les sept chefs d'établissements membres du projet Université de Rennes présentent, lors d'une conférence de presse organisée au PNRV (campus de Villejean), les actions réalisées au cours des douze derniers mois et les évolutions suite à la crise du coronavirus. Alors que la rentrée 2020 se déroule dans un contexte inédit pour ces cinq grandes écoles et deux universités, cet événement est l'occasion de revenir sur les projets qui ont été mis en place un an après le lancement du plan d'actions et de mettre en perspectives les solutions apportées collectivement pour cette année universitaire face à la crise sanitaire.

Grâce à des recrutements dédiées à la mise en œuvre de sa feuille de route, les établissements du site rennais ont avancé en priorité sur le développement d'actions structurantes des six thématiques retenues dans le projet stratégique : formation, recherche, valorisation et entrepreneuriat, vie étudiante, international et responsabilité sociale et sociétale. C'est également en ayant pu compter sur l'implication forte en interne de ses personnels, que des dispositifs nouveaux ont vu le jour, telle que la mise en place d'une bourse à la mobilité des personnels. Son expérimentation sera reconduite cette année et concernera deux fois plus de personnels.

La formation

Cursus IDE@L accélère la transformation pédagogique

Après bientôt 2 ans de construction et le tournant décisif de la crise sanitaire, Cursus IDE@L constitue un levier pour déployer le nouveau modèle d'enseignement souhaité sur le site de Rennes, innovant et distinctif, hybridé et appuyé sur des équipements en adéquation avec les objectifs pédagogiques.

Le dispositif Cursus IDE@L permet aux établissements membres du projet Université de Rennes de disposer des moyens techniques et de l'expertise en ingénierie pédagogique essentiels à la mise en place d'enseignements à distance. La crise sanitaire apparue en mars 2020 a renforcé le déploiement du distanciel sur l'ensemble des établissements. Les enseignants ont ainsi continué à assurer leurs cours auprès d'étudiants connectés. Cette expertise a été reconnue par le Ministère de l'Enseignement

Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), en soutenant financièrement le site rennais suite à l'appel à projet national « hybridation des formations » lancé l'été dernier.

Au cours des deux prochaines années universitaires, une plateforme commune d'enseignements distanciels sera déployée, et de nouveaux modules de formation seront conçus pour être suivis en ligne avec des formats innovants (classe virtuelle, tutorat en ligne, travaux collaboratifs, etc.).

Des blocs spécifiques de formation sont en cours de création afin de personnaliser les parcours des étudiants. Les premiers blocs Cursus IDE@L seront mis en place à la rentrée 2020, en particulier dans le cadre de la réforme de la PACES avec des modules santé accessibles à 12 licences L.AS (Licences Option Accès Santé) des universités de Rennes 1 et Rennes 2.

Une réorientation est possible dès le premier semestre

Plusieurs établissements permettent aux étudiants en première et deuxième année d'études de se réorienter, lorsqu'ils ont la sensation de ne pas avoir choisi la bonne filière aux premiers jours de la rentrée universitaire. Ouverte à tous les étudiants qui sont intéressés par ce dispositif de réorientation, la semaine de la réorientation se déroulera du 5 au 9 octobre. Pendant une semaine, les acteurs et services de l'orientation proposeront aux étudiants des ateliers thématiques, des entretiens personnalisés, mais aussi un Forum des alternatives et une présentation des « places vacantes » encore ouvertes dans certaines formations. Il s'agit d'une première étape de coordination des offres de formation à l'échelle du site rennais. Cette année, le contexte sanitaire amène à réaliser cet événement en présentiel et en distanciel.

La recherche

Les Ecoles Universitaires de Recherche ouvrent les inscriptions

En 2019, les établissements engagés dans la création de l'Université de Rennes ont répondu collectivement à l'appel à projets "Écoles universitaires de recherche" (EUR) du plan d'investissement d'avenir (PIA 3). Ces projets interdisciplinaires reflètent la diversité et l'excellence de leurs domaines de formation et de recherche.

Sur 81 projets, dont 5 portés par des établissements rennais, 3 EUR ont été retenues et labellisées par un jury international :

- "CyberSchool", École Universitaire de Recherche en cybersécurité de Rennes
- "DIGISPORT", Digital Sport Sciences, École Universitaire de Recherche dans le domaine des sciences du sport
- "GS-CAPS", Approches créatives de l'espace public, École Universitaire de Recherche dans le domaine de la création et de l'espace public

L'Université de Rennes 1 et l'ENSCR sont également partenaires de LuMoMat-E, Matériaux Moléculaires pour l'Électronique Organique, un projet porté par l'Université d'Angers.

Dès la rentrée 2020, Cyberschool et LuMoMat-E proposeront aux étudiants des masters avec un programme interdisciplinaire dans les domaines fondamentaux et émergents en cybersécurité pour l'un et en chimie pour l'autre. Il s'agit de formations de haut niveau, innovantes et internationales, adossée à une recherche de pointe.

Les masters des EUR Digisport et GS-Caps ouvriront à la rentrée 2022 dans le cadre de la nouvelle offre de formation. Dès 2020, les étudiants en Master pourront s'inscrire à des modules de ces deux EUR de

leur choix. Ce module complémentaire permettra aux étudiants d'ajouter une compétence supplémentaire à leur spécialité. En parallèle, ces deux EUR lancent une campagne de contrats doctoraux offrant la possibilité à des étudiants de poursuivre en doctorat.

La valorisation, l'innovation et l'entrepreneuriat

Développer les partenariats de recherche avec les acteurs socio-économiques

Le Projet Université de Rennes consolide son équipe du campus d'innovation de Rennes par le recrutement de 3 ingénieurs d'affaires qui opéreront pour le compte des établissements, des unités de recherche et de soutien à la recherche dont elles sont tutelles et de leurs personnels. Ils assurent la promotion des compétences et expertises des enseignants-chercheurs et chercheurs. Ils développent les collaborations et prestations de recherche auprès de partenaires socio-économiques.

Renforcer la culture entrepreneuriale des enseignants-chercheurs et chercheurs

Les établissements membres du Projet Université de Rennes lancent actuellement un appel à projet en partenariat avec DeepTech Founders. Inspirée des meilleures pratiques internationales, cette formation a pour but d'accompagner des chercheurs et des ingénieurs qui projettent de se lancer à court ou moyen terme dans une aventure entrepreneuriale pour valoriser une technologie ou une expertise qu'ils ont développée. Pendant 4 mois, plus de 40 entrepreneurs scientifiques et des dizaines de mentors industriels de haut vol seront aux côtés des candidats pour les aider à valider le potentiel commercial de leur technologie/expertise et les préparer à les lancer dans les meilleures conditions possibles.

Sensibiliser 100% des étudiants à l'esprit d'entreprendre et faire émerger des projets innovants

En phase avec le plan national « L'esprit d'entreprendre », les établissements de l'Université de Rennes structurent et développent, avec les partenaires régionaux, Pépite Bretagne, afin d'offrir aux jeunes du territoire un accompagnement complet sur l'entrepreneuriat. La mutualisation d'actions inter-établissements de l'incubateur étudiants de Rennes permettra de faire émerger plus de projets innovants qui seront accompagnés par le campus d'innovation, fer de lance du projet Université de Rennes.

La vie étudiante

Soutien exceptionnel pour répondre aux besoins matériels et financiers les plus urgents des étudiants affectés par la crise sanitaire liée à la COVID-19

Le confinement a eu un impact important pour les étudiants les plus fragilisés pendant la période de crise liée à la COVID-19. A l'isolement et à la perte des solidarités habituelles se sont ajoutées des difficultés à conserver un lien pédagogique en l'absence d'un équipement informatique approprié ou d'un accès Internet suffisant, sans oublier, pour certains étudiants en mobilité internationale, l'impossibilité de rentrer dans leur pays.

Afin de pallier ces deux derniers problèmes, en parallèle des dispositifs du CROUS, les établissements membres du projet Université de Rennes ont mis en place différentes aides grâce à la mobilisation de

leur CVEC (Contribution de Vie Etudiante et de Campus), de leur FSDIE (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes) ainsi que leurs fonds propres établissements à plus de 60% du total des aides. Dans ce contexte exceptionnel, Rennes Métropole s'est également mobilisée au-delà de ses dispositifs habituels de soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche pour compléter ces différentes initiatives et contribuer à trouver des solutions concrètes aux difficultés rencontrées par ces étudiants.

Ces aides financières ont ainsi permis d'assurer la continuité pédagogique en finançant des ordinateurs portables et/ou un accès Internet, et aussi d'aider au rapatriement d'étudiants en mobilité internationale. Plus de 5500 étudiants ont pu bénéficier de ces aides.

Construction du schéma directeur de la vie étudiante

La future Université de Rennes a également la volonté de poursuivre son travail de co-construction étudiante avec les partenaires du projet et les associations étudiantes des établissements. Dans ce but, un schéma directeur de la vie étudiante visant à améliorer la qualité de vie étudiante sur le site rennais, sera prochainement lancé. Ce schéma permettra d'inscrire des volontés conjointes notamment avec le CROUS et Rennes métropole, pour augmenter le rayonnement et l'attractivité des établissements, pour proposer des outils sur les conditions de réussite universitaire, mais également pour développer les campus dans une ville disposant de campus solidaires et responsables.

La participation des associations étudiantes et des élus étudiants étant alors essentielle, leurs avis seront pris en compte *via* une consultation afin de trouver les effets leviers aux projets des associations des différents établissements.

L'international

La continuité pédagogique pour les étudiants internationaux

Les établissements mettent en place la continuité pédagogique pour leurs étudiants internationaux ayant des difficultés à venir dès septembre sur le territoire français en raison de la crise sanitaire. Suite à la réponse du site rennais à l'appel à projet national « hybridation des formations », le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a annoncé qu'il apporterait un soutien financier au projet. Ce dernier, en cohérence avec Coursus IDE@L, vise à développer des modules d'enseignements hybrides permettant aux étudiants internationaux, mais aussi aux étudiants vulnérables à la COVID-19, de suivre leur formation à distance.

La mobilité internationale pour les étudiants français

Dans le contexte de crise actuelle, rester ouvert sur le monde devient un challenge à relever. Plusieurs établissements membres du projet Université de Rennes ont défini des stratégies avec certains de leurs partenaires internationaux afin que les étudiants français puissent bénéficier d'une « internationalisation *at home* » en suivant des enseignements à distance de l'établissement étranger sans quitter la France.

Un protocole sanitaire Projet Université de Rennes mis en place pour la rentrée

Les établissements du Projet Université de Rennes ont placé la prévention et la promotion de la santé en faveur des étudiants et des personnels au cœur de leur stratégie. La crise sanitaire actuelle a amené à en faire un axe transversal prioritaire, particulièrement en cette rentrée universitaire qui se déroule dans des conditions inédites.

Ainsi en juin dernier, un conseil d'appui scientifique et sanitaire a été mis en place, auprès des sept chefs d'établissements membres du projet Université de Rennes, afin de disposer d'avis et recommandations, de s'assurer de la cohérence des mesures prises en termes de protocole sanitaire et de réaliser des actions communes. Réuni déjà à trois reprises, il regroupe une représentante des conseillers prévention des 7 établissements, un groupe d'experts en épidémiologie, santé-environnement, psychologie sociale et virologie, ainsi que les responsables des services santé des étudiants et de médecine préventive. Ces membres apportent, à travers un éclairage scientifique, médical et sanitaire, une aide à la décision pour structurer et harmoniser les consignes, les procédures et les pratiques au sein des établissements rennais tout en veillant au respect des spécificités de chaque structure.

Par ailleurs, en lien étroit avec Rennes Métropole et l'Agence Régionale de Santé (ARS), les sept établissements se mobilisent pour coordonner et déployer des dispositifs de prévention dédiés à la population étudiante. Des actions de communication ciblées sont prévues et des étudiants "ambassadeurs" vont être recrutés et formés afin d'assurer un rôle d'information et de prévention auprès de leurs pairs.

Contact :

Charlotte Pilard

Chargée de communication du projet Université de Rennes

charlotte.pilard@univ-rennes.fr 02.22.51.44.65

univ-rennes.fr

